

# Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt 2022 ?

Comment remplir la  
déclaration d'impôt  
2022 ?

Afin de répondre à vos questions  
et vous aider à remplir votre déclaration d'impôt 2022,  
nous vous attendons aux dates suivantes :

**le lundi 6 février 2023 à 16h00**

**ou**

**le lundi 20 février 2023 à 16h00**

Lors de cette séance, venez avec votre déclaration d'impôt

Pourquoi remplir une  
déclaration d'impôt ?

Quelles sont mes obligations  
envers le service des  
contributions ?

Inscription auprès du secrétariat du Service social régional de l'Entre-deux-Lacs, par  
téléphone au 032 / 886 49 70 ou par courriel à l'adresse [ssredl@ne.ch](mailto:ssredl@ne.ch).

**Lieu de la séance :** Administration communale, Grand'Rue 35, 2072 St-Blaise,

Salle des Bourbakis, 2<sup>ème</sup> étage, 6 février

Salle de Justice, 2<sup>ème</sup> étage, 20 février